



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Frais pharmaceutiques

Question écrite n° 39059

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le fait que le Becotide 250 n'est toujours pas remboursé par la sécurité sociale. Il lui demande alors s'il envisage de satisfaire les asthmatiques qui utilisent le Becotide 250 régulièrement et fréquemment.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39059

Rubrique : Assurance maladie maternité: prestations

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1496